



INFO-PARENTS

Le journal mensuel destiné aux parents de l'école Iona

Janvier 2018

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1 Congé	2 Congé	3 Congé	4 Congé	5 Congé
8 Journée pédagogique Début de la période d'inscription	9 Prolongation des heures normales d'inscription pour les <u>nouveaux élèves</u> : 17 h 30 à 20 h 30	10	11 A.M. : Patinage pour le gr. 5A	12 A.M. : Patinage pour le gr. 6A
15 19 h : Soirée d'information sur le projet d'agrandissement de l'école Iona Tous les parents sont invités. Confirmez votre présence, SVP.	16 A.M. : Patinage pour les groupes 3A et 3B	17	18 A.M. : Patinage pour le gr. 5B	19 A.M. : Patinage pour le gr. 6B
22 Début de la période de réinscription	23 A.M. : Patinage pour les groupes 4A, 4B et LF	24	25 A.M. : Patinage pour le gr. 5A	26 Journée pédagogique Fin de la période d'inscription
29	30 A.M. : Patinage pour les groupes 3B et 3C 18 h : Réunion du conseil d'établissement	31 Atelier de programmation pour les élèves des groupes DA et 6B		

En vrac

Journée pédagogique – 8 janvier 2018

Les élèves de la maternelle à la 6^e année préalablement inscrits se rendront au centre *Sportiracage*. Le départ se fera à 8 h 30.

Journée pédagogique – 26 janvier 2018

Les élèves de la maternelle à la 6^e année préalablement participeront à une activité cinéma.

Départ de M. Michaël Fortin, directeur adjoint

M. Michaël Fortin, directeur adjoint à l'école Iona depuis quatre ans, a été nommé directeur par intérim de l'école Jeanne-Leber. L'affichage du poste d'adjoint est actuellement en cours.

Période d'inscription POUR LES NOUVEAUX ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE ET DU PRIMAIRE

La période d'inscription se tiendra du 8 au 26 janvier 2018, de 9 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 15 h 45 et le 9 janvier, de 17 h 30 à 20 h 30.

Deux preuves d'adresse sont nécessaires parmi les suivantes :

- Relevé d'emploi
- Permis de conduire du Québec
- Compte de taxe scolaire ou municipale
- Acte d'achat de la propriété résidentielle qui indique le nom du propriétaire
- Facture ou état de compte d'une compagnie de téléphonie résidentielle, d'électricité ou de câblodistribution
- Preuve d'assurance d'habitation
- Preuve d'une affiliation à une association professionnelle québécoise
- Relevé de compte bancaire au Québec
- Relevé de carte de crédit
- Avis de cotisation de Revenu Québec
- Avis de paiement de soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec

Une preuve de l'identité de l'élève est exigée. Les preuves d'identité acceptées pour un élève né au Canada sont les suivantes :

- Acte de naissance de l'enfant (grand format incluant les noms et prénoms des parents)
- Certificat de changement de nom
- Certificat du jugement d'adoption
- Confirmation d'un jugement d'adoption
- Ordonnance de placement (si le lieu et la date de naissance de l'enfant n'apparaissent pas sur le document, il faut fournir un document complémentaire où ces données apparaissent)
- Certificat de statut d'Indien
- Lettre attestant l'identité de l'élève et signée par la direction du centre d'accueil pour l'élève en centre d'accueil

Les preuves d'identité acceptées pour un élève né à l'étranger sont les suivantes :

Il est à noter que lors d'une première inscription, une preuve d'identité de l'enfant ET du parent devront être présentées.

- Acte de naissance (incluant les noms et prénoms des parents)
- Acte de naissance ou carte d'identité nationale pour une personne née ailleurs qu'au Québec
- Carte ou certificat de citoyenneté canadienne
- Confirmation ou carte de résidence permanente
- Certificat du jugement d'adoption
- Confirmation d'un jugement d'adoption

Période de réinscription pour les ÉLÈVES QUI FRÉQUENTENT ACTUELLEMENT L'ÉCOLE IONA : du 22 janvier au 9 février

Si votre enfant fréquente actuellement l'école Iona, vous recevrez, par courriel vers le 22 janvier, un message vous indiquant la marche à suivre pour procéder à la réinscription en ligne de votre enfant pour l'année scolaire 2018-2019. Si vous avez des questions à ce sujet, n'hésitez pas à joindre la secrétaire de l'école.

Soirée d'information sur le projet d'agrandissement de l'école Iona

Le 15 janvier prochain, nous tiendrons une importante rencontre d'information sur le projet d'agrandissement de l'école et de réfection de la cour de récréation. Ce projet est une bonne nouvelle puisqu'il permettra à l'école d'accueillir le nombre grandissant d'enfants du quartier, en plus d'offrir aux élèves un grand gymnase supplémentaire, un système de communication interne et une cour d'école complètement réaménagée.

La rencontre se déroulera, au gymnase de l'école Iona, à 19 h, en présence de Mme Catherine Harel Bourdon, présidente de la Commission scolaire de Montréal, de M. Khokon Maniruzzaman, commissaire scolaire de notre quartier, de représentants de la Commission scolaire, des architectes et des chargés de projets et de Mme Manon Landry, présidente du conseil d'établissement de l'école.

Vous êtes prié(e) de confirmer votre présence à cette rencontre d'information le plus tôt possible, par courriel (iona@csgm.qc.ca) ou par téléphone (514-736-3535). Nous vous demandons également de nous indiquer si vous avez besoin d'un service de garde à l'école pendant que vous assisterez à la rencontre.

Recherche de bénévoles pour la bibliothèque de l'école

Vous avez envie de vous impliquer au sein de l'école de votre enfant ? L'équipe de bénévoles de la bibliothèque recherche des personnes dévouées pour venir donner un coup de main aux élèves. Si vous êtes intéressés ou si vous désirez en connaître davantage sur le rôle que vous aimeriez jouer, contactez le secrétariat en laissant vos coordonnées afin que nous vous rejoindrions en janvier. Au plaisir !

Reçus d'impôt pour le service de garde

Les reçus fiscaux vous seront remis au plus tard le 2 mars.

Fermeture de notre service de garde durant la semaine de relâche du 5 au 9 mars 2018

Le service de garde de notre école ne sera pas ouvert durant la semaine de relâche. C'est le service de garde de l'école du Petit-Chapiteau, situé au 4890, rue Carlton, qui assurera la relève au cours de cette semaine. Nous joignons à cet envoi une fiche d'inscription. Si vous souhaitez utiliser ce service, vous devez remettre la fiche d'inscription au plus tard le 18 janvier à 18 h à Mme Bruna. Après cette date, vous devrez faire appel à un service de loisirs ou à un organisme communautaire du quartier pour faire garder votre enfant pendant la semaine de relâche.

Inscriptions aux activités parascolaires

Les inscriptions pour la 2^e session se tiendront les 10 et 11 janvier 2018. Cette session débutera le mardi 23 janvier 2018.

Chaussures à l'école

Les enfants doivent absolument avoir une paire de chaussures à l'école et ce, en tout temps. Porter des bottes toute la journée n'est pas hygiénique, sans compter l'eau, la neige, le sable et les petits cailloux qui sont ainsi transportés et salissent les classes.

Aide aux devoirs

L'aide aux devoirs reprendra le mercredi 10 janvier pour les enfants sélectionnés par leur enseignant. Le service a lieu les lundis et mercredis.